

## Compte-rendu du Conseil Communautaire du 9 juin 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 9 juin à dix-huit heures, les représentants communaux de la **Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois** se sont réunis à la Salle communale d'Esclavelles, sous la présidence de Monsieur Dany MINEL.

### PRESENTS :

Commune de AUVILLIERS : Jean-Marie DESTOOP, Frédérique HENRIET ; Commune de BOUELLES : Gilles COBERT, Achille LENORMAND ; Commune de BULLY : Hervé KROPFELD, Gérard GROMARD ; Commune de CALLENGEVILLE : Philippe PELTIER, Jean MICHEL ; Commune de ESCLAVELLES : André VIEUXBLED, Denis GUEVILLE ; Commune de FESQUES : Antoine COCAGNE, Guy LUCAS ; Commune de FLAMETS FRETILS : Jean MINEL ; Commune de FRESLES : Patrick LEVEQUE, Sylvain LEVON ; Commune de GRAVAL : Laurence DESREUMAUX, Xavier BOURGUIGNON ; Commune de LUCY : Christophe VIEUXBLED, Laurent LERMECHAIN ; Commune de MASSY : Didier DUCLOS, André DELMAS ; Commune de MENONVAL : Gérard BONNET DE VALLEVILLE ; Commune de MESNIERES EN BRAY : Dany MINEL ; Commune de MORTEMER : Daniel VAN HULLE ; Commune de NESLE HODENG : Christian PORTIER, Claude GALLAIS ; Commune de NEUFCHATEL EN BRAY : Xavier LEFRANCOIS, Raymonde LE JUEZ, Danielle VARLET ; Arlette DUPUIS ; Commune de NEUVILLE-FERRIERES : Gérard THULLIEZ, Hervé GUERARD ; Commune de QUIEVRECOURT : Philippe CHEMIN ; Commune de ST GERMAIN SUR EAULNE : Yves CREVEL ; Commune de ST MARTIN L'HORTIER : Franck LEROUX ; Commune de ST SAIRE : Maryse DUVAL, Michel LAHAYE ; Commune de STE BEUVE EN RIVIERE : Claude AUGUSTE ; Commune de VATIERVILLE : Daniel BENARD, Micheline HEUDE.

### EXCUSES :

Commune de FLAMETS FRETILS : Michel BAJARD ; Commune de MENONVAL : Michel DEHEDIN donne pouvoir à Monsieur Gérard BONNET DE VALLEVILLE ; Commune de MESNIERES EN BRAY : Brigitte CAUVET ; Commune de MORTEMER : Hervé LEFEBVRE ; Commune de NEUFCHATEL-EN-BRAY : Bernard DUVAL, Gilbert BEUZELIN donne pouvoir à Monsieur Xavier LEFRANCOIS ; Commune de QUIEVRECOURT : Michel DROUET ; Commune de ST GERMAIN SUR EAULNE : Caroline VERHAEGEN donne pouvoir à Monsieur Yves CREVEL ; Commune de ST MARTIN L'HORTIER : Manuel BEAUVAL donne pouvoir à Monsieur Franck LEROUX ; Commune de STE BEUVE EN RIVIERE : Jean-Yves ANSELIN.

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 50

DELEGUES PRESENTS : 40

DELEGUES VOTANTS : 44

### Ordre du jour :

- Avancée des travaux de groupe « fusion des Communautés de Communes »
- Pré-programme du projet de piscine intercommunale : intervention de Mission H2O
- Délibérations diverses
- Questions diverses

### ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 19 avril 2016

*Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 19 avril 2016 est approuvé à l'unanimité, par les membres du Conseil Communautaire.*

### ✓ Avancée des travaux de groupes « fusion des Communautés de Communes »

Synthèse des conclusions/propositions des groupes de travail

Rappel des compétences obligatoires (au 1<sup>er</sup> janvier 2017)

- × Aménagement de l'espace
- × Développement économique y compris promotion du tourisme (Office de tourisme)
- × Aire d'accueil des gens du voyage
- × Collecte et traitement des Déchets

Optionnelles (retransférables aux communes la 1<sup>ère</sup> année) : 3 à exercer minimum

- × Protection environnement
- × Logement, cadre de vie
- × Voirie
- × Construction d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- × Action sociale d'intérêt communautaire
- × Maisons de services publics

Facultatives (retransférables aux communes les 2 premières années)

Attention : il nous a été conseillé d'avoir rédigé nos statuts pour le 15 juillet 2016.

**Aménagement de l'espace/Economie/Tourisme** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Les Zones d'Activités :
  - × Zone d'activités du Pucheuil
  - × Parc d'activités des Hayons
  - × Projet de zone d'activités des Grandes Ventes
- ⇒ Partenariat/Soutien entreprises :
  - × Plutôt du ressort du PETR (SME, Initiative Dieppe/Bresle, PME Développement, club des chefs d'entreprises, SME, ...).
- ⇒ SCoT
- ⇒ ZDE : lissage de la fiscalité à envisager
- ⇒ Très Haut Débit pour tous
- ⇒ Tourisme
  - × promotion du tourisme
  - × office de tourisme, organisation de manifestation et soutien à des actions d'intérêt communautaire sur projet
  - × harmonisation des politiques liées au tourisme (randonnée, manifestation, communication, ...),
  - × taxe de séjour
- ⇒ Urbanisme :
  - × Service : voir le PETR ?
  - × Incontournable : garder un service de proximité avec les administrés

**Déchets : Exercice de la compétence à harmoniser sur 5 ans**

- ⇒ Modes de financement actuels :
  - × CCBE : redevance incitative
  - × CCSS : redevance
  - × CCPN : taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- ⇒ Modes de gestion du service déchets (y compris déchetterie) :
  - × CCBE : collecte/transport : délégataire
  - × CCSS : adhérente SMEDAR ; collecte/transport en régie / traitement SMEDAR
  - × CCPN : collecte/transport en régie ; traitement : délégataire
- ⇒ Déchetteries :
  - × CCBE : 2 (Grandes Ventes et Bosc le Hard (souhait de rejoindre CCPNOR))
  - × CCSS : 1 (Maucombe)
  - × CCPN : 1 (Neufchâtel en Bray)

- ⇒ Véhicules
  - × CCBE : néant
  - × CCSS : un camion OM et un camion ampirol
  - × CCPN : 3 camions OM (dont 1 de secours), un camion ampirol, un camion 3,5T

**Affaires générales** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Chenil intercommunal
- ⇒ Prêt de matériel (à étendre en quantité et type de matériel)
- ⇒ Soutien aux associations à revoir (en fonction des compétences de la future Communauté de Communes) et notamment aux actions agricoles.

**Santé/Habitat** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Compétence Santé : voir l'application sur l'ensemble du territoire (diagnostic à prévoir)
- ⇒ Sondage auprès des communes pour le portage des repas
- ⇒ Compétence Habitat
- ⇒ Compétence de gestion des aires d'accueil des gens du voyage (obligatoire)

**Enfance/Jeunesse/Transport scolaire** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

Prise de compétence ALSH : discussion avec les organismes actuels

- ⇒ Prise de compétence transport scolaire des collégiens et des lycéens
- ⇒ Soutien aux collèges (à travailler)
- ⇒ Ludisports, Mission locale
- ⇒ Organisation de 2 comités de pilotage : 1 enfance/jeunesse et 1 transport scolaire

**Voirie** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Prise de compétence : en discussion
- ⇒ Attention sur les critères de sélection. Commencer par 30% ? et voir éventuellement une augmentation par la suite ? ; Adapter les enveloppes budgétaires au nombre des communes ; avoir des données concrètes

**Culture** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Conservatoire de musique à l'école à étendre et à harmoniser avec une participation communale (ou les SIVoS)
- ⇒ Créer un intitulé : Soutien aux associations et aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire ayant un projet (pourraient entrer dans cette compétence avec dossier motivé : Animadoc's, les Féodales, les spectacles aux écoles et aux communes, ...)
- ⇒ Ecole de musique : avis favorable
- ⇒ Médiathèques/Bibliothèques : étant donné le nombre de structures : réalisation d'un recensement et proposition d'orienter l'action de la Communauté de Communes vers un soutien aux actions de ces structures uniquement (toujours dans le cadre des actions locales d'intérêt communautaire)
- ⇒ RDV à prévoir avec la Ville de Neufchâtel en Bray pour le devenir des partenariats école de musique et médiathèque
- ⇒ Fin du CLEAC après la dernière année (2016/2017)
- ⇒ Arrêt des actions/soutiens ponctuels sans projet d'intérêt communautaire
- ⇒ Nouveau groupe de travail en juin après le comité de pilotage et les rencontres avec différents acteurs et recensement réalisés.

## **Piscine** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Investissement 7M€ avec éventuelle extension dans le futur
- ⇒ Fonctionnement à optimiser et associer les 2 Communautés de communes CCSS et CCBE au choix du mode de gestion
- ⇒ Note technique synthétique à transmettre aux présidents avec les éléments de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

## **Administration Générale** : Propositions/Conclusions des membres du groupe de travail

- ⇒ Personnel :
  - CCBE : 9 titulaires (dont 1 agent attaché à la déchetterie de Bosc le Hard et 1 agent mutualisé avec CCSS et CCME)
  - CCSS : 10 titulaires (dont 1 agent mutualisé avec CCBE et CCME)
  - CCPN : 9 titulaires, 1 stagiaire – 7 contractuels – 2 emplois d'avenir
  - Obligation du maintien des rémunérations du personnel (base indiciaire + régime indemnitaire)
  - Harmonisation de l'action sociale (ADAS, CNAS, tickets restaurant, chèque Kadéos)
- ⇒ Locaux
  - CCBE : locataire
  - CCSS : propriétaire
  - CCPN : propriétaire
- ⇒ Fiscalité
  - Taux des taxes ménages : lissage à envisager ?

| 2016 | Taxe d'Habitation | Taxe Foncier bâti | Taxe Foncier non bâti | Cotisation Foncière des Entreprises |
|------|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| CCPN | 1,86%             | 1,43%             | 3,31%                 | 1,49%                               |
| CCSS | 5,81%             | 3,50%             | 5,24%                 | 3,00%                               |
| CCBE | 3,82%             | 3,66%             | 7,86%                 | 2,84%                               |

- ⇒ Nom de la future intercommunalité à définir

## **Remarques suite à la présentation des conclusions des groupes de travail « Fusion » :**

Le temps périscolaire, à l'exception du Ludisport, n'est porté par aucune Communauté de Communes.

Concernant la voirie, un nouveau groupe de travail interne à la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois sera réuni en présence de M Leroy, agent mutualisé en charge de la voirie sur les Communauté de Communes de Bosc d'Eawy et de Saint Saëns – Porte de Bray afin de discuter de cette future compétence.

Concernant la disparition des syndicats (sans fiscalité propre), le Syndicat du Bassin Versant de l'Arques perdurera dans le temps car son territoire est plus large que celui de la nouvelle Communauté de Communes. Pour le SIVoS, il n'existe pas de directives.

Le nom de « Communauté Bray-Eawy » est présenté en Conseil Communautaire, n'a pas fait l'objet de remarque. Toutefois les membres sont invités à transmettre leurs propositions au bureau de la Communauté de Communes.

Les nouveaux statuts seront à valider lors d'un prochain Conseil Communautaire.

## ✓ **Pré-programme du projet de piscine intercommunale : Intervention de Mission H2O**

Suite à la réactualisation du programme technique et fonctionnel réalisé par SP2000, le projet a été remodelé afin d'entrer dans l'enveloppe budgétaire (environ 7M€ HT).

Aussi, 2 versions seraient proposées au comité de pilotage :

Les 2 versions comporteraient les éléments suivants (éléments déjà validés lors des Conseils Communautaires précédents) :

- un bassin de nage (4 ou 5 couloirs) avec gradins
- un bassin ludique de 130 m<sup>2</sup>
- une pataugeoire
- un toboggan intérieur
- un espace bien-être

Les « économies » pourraient être faites sur les installations annexes (vestiaires, sanitaires, ...) ne permettant pas l'accueil simultané du public scolaire et grand public, la suppression de Splashpad®, la diminution du bassin ludique de 20 m<sup>2</sup>, la suppression du bain bouillonnant.

D'autre part, la réalisation du 5<sup>ème</sup> couloir pourrait être conditionnée à l'obtention de subvention de la part du CNDS.

Suite à la présentation par Mission H2O, notre assistant à maîtrise d'ouvrage,

*Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité, le programme du projet piscine intercommunale, comme suit :*

- un bassin de nage 5 couloirs avec gradins
- un bassin ludique de 140 m<sup>2</sup>
- une pataugeoire
- un toboggan intérieur
- un espace bien-être

### **Lancement de la Maîtrise d'œuvre - Piscine**

*Suite à la présentation par Mission H2O, notre assistant à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une piscine intercommunale à Neufchâtel en Bray, et après avoir validé les éléments techniques du projet,*

*A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire autorisent Monsieur le Président à lancer la consultation afin de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet piscine.*

### **Etudes de sols et levés topographiques - Piscine**

*Les élus du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité Monsieur le Président à lancer les consultations afin de réaliser les études de sol et les levés topographiques, le cas échéant, pour le projet de piscine intercommunale et à signer les devis afin de mener à bien cette affaire.*

## ✓ Délibérations diverses

### × **Durée des amortissements**

*Les membres du conseil communautaire votent à l'unanimité, les durées d'amortissement suivantes :*

| Intitulé                                 | Durée en année |
|--|----------------|
| Matériel informatique                    | 5              |
| Logiciel informatique                    | 2              |
| Mobilier de bureau                       | 5              |
| Petit équipement                         | 2              |
| Petit matériel                           | 3              |
| Conteneur tri sélectif                   | 4              |
| Plates-formes conteneurs                 | 10             |
| Bennes à déchets                         | 10             |
| Équipement de voirie                     | 10             |
| Acquisitions immobilières                | 30             |
| Travaux bâtiments                        | 5              |
| Véhicules                                | 6              |
| Signalisation – équipement chemins rando | 5              |
| Études                                   | 2              |

*Les subventions seront amorties sur la même durée que le bien auquel elles se rattachent.*

× **Participation de Fontaine en Bray**

*Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, de fixer la participation au titre de l'année 2016 (identique à celle de 2015) pour la commune de Fontaine en Bray à :*

*Participation 2016 au titre des actions envers les collégiens : 1 500 €*

× **Travaux des bureaux de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois :**

*Les membres du Conseil Communautaire autorisent Monsieur le Président à l'unanimité, à lancer la consultation pour les travaux d'aménagement des étages des locaux situés 7, rue du Pot d'Étain, Neufchâtel en Bray et à signer le marché suite à l'analyse des offres.*

× **Projet de périmètre de la fusion-extension des Communauté de Communes**

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 3 mai 2016, portant projet de périmètre de fusion de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois, de la Communauté de Communes de Saint-Saëns Port de Bray et intégration des communes de Ardouval, Bellencombre, la Crique, les Grandes-Ventes, Mesnil-Follemprise, Pommeréval, Rosay et Saint Hellier de la Communauté de Communes de Bosc d'Eawy,*

*Les membres du Conseil Communautaire émettent à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois, de la Communauté de Communes de Saint-Saëns Porte de Bray et intégration des communes de Ardouval, Bellencombre, la Crique, les Grandes-Ventes, Mesnil-Follemprise, Pommeréval, Rosay et Saint Hellier de la Communauté de Communes de Bosc d'Eawy.*

× **Etude « Fusion » des Communautés de Communes**

*Considérant les inscriptions budgétaires, les décisions du comité de pilotage « Fusion » du 31 mai, les membres du Conseil Communautaire autorisent Monsieur le Président à l'unanimité, à lancer une consultation pour retenir un bureau d'étude chargé de réaliser une étude sur la fusion-extension (fiscalité, finances, ressources humaines). Ils autorisent Monsieur le Président à mener ce dossier à terme.*

Un membre fait remarquer que l'étude « Fusion » devrait être également financée par la Communauté de Communes de Bosc d'Eawy. Monsieur le Président précise qu'en termes de coût, les montants qui auront été dépensés par les anciennes Communautés de Communes ne seront plus dans la « caisse » des anciennes Communautés de Communes. La question sera évoquée en Comité de pilotage « Fusion ».

× **Signature du marché de tri et traitement des recyclables du Pays Neufchâtelois**

*Les membres du Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'attribuer, sur proposition unanime de la CAO, le marché de tri et traitement des recyclables ménagers du Pays Neufchâtelois à l'entreprise IPODEC Normandie (avec quai de transfert à Lucy) pour un montant de 82 184 € HT.*

× **Poste de communication**

Suite à l'embauche d'Emilie Dutrieux lors du congé maternité de Mélissa Leduc, et vu l'intérêt d'un poste de communication au sein de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois,

*Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, de créer un poste de communication/secrétariat d'une durée de 6 mois à raison de 7,5 heures hebdomadaires.*

× **Demande de télétravail**

Suite à la demande de Tony Canac,  
Et la faisabilité d'une partie de ses missions de façon externalisée,

*Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité, la demande de télétravail de Tony Canac à hauteur de 6 heures hebdomadaires pour des missions pré-entendues.*

× **Comice Agricole – chèque cadeau**

Monsieur le Président explique que sans l'aide d'Aude, de Delphine et la mise à disposition des agents techniques pour une partie du montage, il aurait été très difficile d'organiser le Comice Agricole, cette année.

Monsieur le Président propose une prime exceptionnelle de 120 € en faveur d'Aude de Boisgency et un chèque cadeau de 40 € pour Delphine Plouard

*Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'offrir un chèque-cadeau de 40 € à Delphine Plouard, suite à son engagement pour le Comice Agricole.*

*Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20H00.*